

AU FIL DE LA SEMAINE

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE L'association « *Symbiose, pour des paysages de biodiversité* » a présenté ses réalisations après une première année de fonctionnement reposant exclusivement sur du partenariat.

Agir ensemble au profit de la biodiversité

Pour sa première assemblée générale, l'association « *Symbiose, pour des paysages de biodiversité* » a fait de son leitmotiv le thème de sa table ronde « *Agir ensemble au profit de la biodiversité* ».

Les acteurs de la biodiversité* ont répondu présents pour affirmer leur volonté de construire ensemble des projets, actions conciliant intérêts écologiques avec les intérêts particuliers de chacun.

Christiane Lambert a affirmé que l'association Symbiose est un exemple à diffuser dans toutes les régions, où tous les partenaires du territoire ont quitté la phase d'opposition pour s'approprier les démarches favorables à la biodiversité, pilier de l'agronomie de demain.

Les apiculteurs ont tout à gagner de la biodiversité, précise Michel Yger. Ils sont producteurs de biodiversité grâce à la pollinisation et demandeurs de biodiversité pour diversifier le bol alimentaire des abeilles et ainsi lutter contre leur mortalité.

Impliquer depuis de plusieurs années sur la création d'aménagements, Thierry Galichet a précisé que des semences d'intercultures favorables à la biodiversité sont disponibles dans les coopératives et négoce de la Marne sous la marque « *Agrifaune interculture* ».

Si Francis Desjardins admet quelques divergences entre la LPO, les agriculteurs et les chasseurs, il affirme cependant l'importance de travailler ensemble pour maîtriser la biodiversité. Il est également important de travailler sur le bâti rural qui est un



Des partenaires du territoire fédérés autour d'un même enjeu, la biodiversité.

lieu de nid important pour de nombreuses espèces.

Pour Denis Velut, le Comité interprofessionnel du vin de Champagne travaille sur des actions pour favoriser la biodiversité par la création d'aménagement à proximité des parcelles et sur les talus. Les surfaces non-productives entre les parcelles sont des espaces à valoriser.

Les interventions ont démontré que de nombreuses initiatives issues du terrain et collectives existaient. Ce constat a motivé l'assemblée pour que Symbiose réponde à l'appel à projet du gouvernement sur la création de Groupement d'intérêt économique et écologique.

La biodiversité, des preuves par l'action

Lors de sa première assemblée générale, la jeune association (créée en mars 2012) a démontré qu'en un an un grand nombre d'actions pouvaient être réalisées. Benoît Collard, secrétaire général de l'association, a dressé le rapport d'activité.

Sensibiliser les agriculteurs et/ou viticulteurs à la réalisation d'aménagements favorables à la biodiversité est un axe fort de l'association.

Des réunions d'échanges, des sorties sur le terrain ont été réalisées afin de démontrer à ces acteurs du territoire les bénéfices réciproques de certains aménagements.

Des actions de promotion de la biodiversité sont également dans le panel des initiatives de Symbiose, notamment à travers des sorties découvertes auprès du grand public, d'intervention dans les établissements scolaires et auprès d'acteurs économiques. Symbiose a été choisie pour représenter la journée mondiale de la biodiversité.

L'association démontre son expertise par l'édition de documents faisant suite à des travaux de recherche et d'expérimentation (PLU biodiversité de Sillery, brochure sur la gestion différenciée des bords de chemins...).

Tous ces documents sont disponibles sur le site de l'association

www.symbiose-biodiversite.com.

Sur la partie expérimentation, Symbiose lance, sur son territoire d'étude, une opération originale et complexe sur des suivis d'indicateurs (flore, auxiliaires, faune, insectes...) et reposant particulièrement sur la mise en commun des résultats des observations afin de faire une analyse transverse sur les interactions des écosystèmes.

Cette jeune association est reconnue pour son expertise sur le plan de la biodiversité, ses membres sont sollicités pour participer à différents comités (Comité Trame Verte et Bleue, concertation sur le schéma régional de cohérence écologique, Conseil de développement du pays de Châlons, Loi cadre biodiversité...). Symbiose est intervenue également à la demande d'agriculteurs à Broussy-le-Petit sur la problématique de limitation du fauchage des bords de route et du mauvais entretien de certaines jachères ou parcelles culti-

vées. La prolifération d'adventices a été observée entraînant localement des traitements herbicides supplémentaires et une réduction des surfaces dédiées à la multiplication de semences. Entre biodiversité et respect des outils de production, Symbiose conseille les exploitants.

Toutes ces actions concrètes démontrent l'utilité de la biodiversité et la nécessité de croiser différentes organisations et sensibilités pour aboutir à des démarches efficaces.

Alexis Leherle
Animateur Symbiose

*Christiane Lambert, vice-présidente de la FNSEA.

Michel Yger, président de la Fédération régionale d'apiculture de Champagne-Ardenne.

Thierry Galichet, administrateur à la Fédération départementale de la chasse et agriculteur.

Francis Desjardins, administrateur à la Ligue pour la protection des oiseaux,

Denis Velut, administrateur du SGV.

VISITE TERRAIN SUR LES PRATIQUES FAVORABLES À LA BIODIVERSITÉ LE 24 JUILLET À AMBONNAY

■ L'association Symbiose et ses partenaires représentant la profession viticole (CIVC, SGV et Chambre départementale d'agriculture), le Parc naturel régional de la Montagne de Reims et la Fédération régionale des chasseurs, invitent les viticulteurs à une réunion d'échanges sur les différents aménagements en faveur de la biodiversité au sein et en marge du vignoble, le mercredi 24 juillet 2013 à 9h30 à la salle des associations d'Ambonnay. Lors de cette réunion, un premier diagnostic des communes d'Ambonnay, Billy-le-Grand, Trépail, Vaudemanges et Bouzy sera présenté.

Cette réunion sera conclue par une visite dans le vignoble. Plus d'informations sur le site : www.symbiose-biodiversite.com

BIODIVERSITÉ Hervé Lapie, président de « *Symbiose, pour des paysages de biodiversité* » et Jean-Louis Carlier, directeur de projet Nord-Est de RTE souhaitent travailler ensemble sur les objectifs respectifs de développement économique et de préservation de la biodiversité.

Convention entre RTE et « *Symbiose, pour des paysages de biodiversité* »

Après plusieurs mois d'échanges et de concertation, Hervé Lapie, président de « *Symbiose, pour des paysages de biodiversité* » et Jean-Louis Carlier, directeur de projet Nord-Est du Réseau transport électricité, ont formalisé par la signature d'une convention leur volonté de travailler ensemble sur les objectifs respectifs de développement économique et de préservation de la biodiversité.

Dès 2016, la reconstruction de la ligne électrique à 400 000 volts qui relie Charleville-Mézières à Reims devrait être effective. Sur environ 80 km, cette nouvelle ligne permettra d'assurer la pérennité de l'alimentation électrique de la Champagne-Ardenne et d'accompagner son développement.



Signature le 17 juin 2013 de la convention RTE-Symbiose entre Hervé Lapie, président de Symbiose et Jean-Louis Carlier, directeur de projet RTE.

Dans l'objectif de minimiser l'empreinte de cette infrastructure sur l'environnement et le paysage, RTE s'est mis en lien avec l'association Symbiose afin d'envisager les actions concrètes sur le terrain. Fort de sa diversité de partenaires compétents sur le sujet de la biodiversité et réunissant les acteurs du monde rural et agricole, l'association a tous les atouts pour répondre aux enjeux fixés par RTE.

La réussite de Symbiose repose sur le partage des bonnes pratiques entre les acteurs du territoire pour permettre de déployer des opérations concrètes visant à préserver et développer la biodiversité. La présence des propriétaires, exploitants, chasseurs et autres acteurs locaux dans l'association Symbiose garantit la faisabilité des actions qui seront

retenues. Plantation d'arbustes, de plantes mellifères sous les pylônes et peu consommatrices d'intrants... les idées d'aménagements devront être simples dans l'entretien afin qu'elles soient pérennes dans le temps.

Pour l'association Symbiose, les aménagements écologiques réalisés seront une base d'observation et d'analyse sur plusieurs années afin d'estimer l'impact de la mise en place de la ligne haute tension sur le comportement, développement des espèces (faune, flore, insectes).

Cette démarche unique en France par son ampleur a pour ambition d'être reproductible sur d'autres territoires.